

Maintenance du logiciel 3P  
Marchés publics – contrôle interne

Le Maire de la ville de WAZIERS, agissant en qualité et en vertu de la délibération du Conseil Municipal du 23 février 2024 du Code Général des Collectivités Territoriales article L 2122.22 modifié par Loi n°2014-58 du 27 janvier 2014- art.92,

DÉCIDE

De renouveler le contrat de maintenance 3P – Marchés Publics - Contrôle interne avec la société 3 P SARL 130 Boulevard de la Liberté – LILLE (59000).

La période s'étale du 23 mai 2024 au 23 novembre 2024 et le montant s'élève à 6 086.40 € HT soit 7 303.68 € TTC selon facturation ci-annexée.

Fait à WAZIERS, le 17 JUIN 2024

Le Maire,  
Laurent DESMONS

